



D20250703

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

Demande de subvention École de Pompignan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 22 juillet 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le vingt-deux juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : ALBA Guillaume, BAISSADE Matthieu, FOUGAIROLLE Michel, LEBLOND Nadège, MARTIN Charlotte, MEJEAN Gilles, PLUQUET LEROND Amandine, SEMENOFF Serge et TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents : CUVILLIER Florent, DURAND Bruno, DURAND Céline, KUSOSKY Virginie (procuration à SEMENOFF Serge), CRES Sébastien (procuration à MEJEAN Gilles).

Mme. LEBLOND Nadège a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de subvention émanant de l'École de Pompignan afin de participer au financement du projet Hip Hop à l'École pour l'année scolaire 2025/2026.

La demande a été étudiée par la commission « culture, jeunesse et vie associative » et par le bureau municipal.

Après avoir ouï l'exposé de monsieur le maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (2 abstentions) :

*Émet un avis favorable à la demande de subvention formulée par l'école de Pompignan pour un montant de 400€ ;

*Autorise monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour verser la subvention.

A Pompignan, le 23 juillet 2025,

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel FOUGAIROLLE

La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.